



Saint Parres Aux Tertres

FICHE D'INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI JANVIER – FEVRIER – MARS 2020

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

FREQUENTERA

L'Accueil du Mercredi

Maternel

Primaire

Cochez les jours de présence de votre enfant*

DATE	Matin	Ap.Midi	Journée	Avec repas
08 janvier				
15 janvier				
22 janvier				
29 janvier				
05 février				
12 février				
04 mars				
11 mars				
18 mars				
25 mars				

* mettre une croix dans les cases concernées

Cochez cette case si vous désirez inscrire votre enfant pendant l'année scolaire 2019/2020, **tous les mercredis**.

IMPORTANT : A DEPOSER A LA MAIRIE AU MOINS 8 JOURS AVANT LA PREMIERE INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT A L'ACCUEIL DE LOISIRS (AU PLUS TARD LE MARDI SOIR DE LA SEMAINE PRECEDENTE).

Toutes les modifications ou absences seront impérativement à signaler par courrier ou par mail :
mocquery.hugues@saintparresauxtertres.fr – Au plus tard, le mardi soir de la semaine précédente.

HORAIRES DE FREQUENTATION DU CENTRE PAR L'ENFANT :

L'accueil de loisirs fonctionne de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

Afin que les activités et les ateliers fonctionnent le mieux possible, nous précisons que la plage obligatoire de l'accueil de loisirs est de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Je soussigné (e) Père ou mère ou responsable de l'enfant déclare avoir pris connaissance des règlements des accueils de loisirs et **certifie que les informations sur la fiche de renseignements et de la fiche sanitaire (vaccinations, allergies...) sont toujours exactes**. Dans le cas contraire, veuillez transmettre les nouveaux renseignements au plus vite.

Date :

(Signature des 2 parents obligatoire)